Image

Body

Le CCAS, établissement public présidé par le Maire et géré par un Conseil d'administration, met en œuvre la politique sociale de la Ville en faveur des personnes qui rencontrent des difficultés, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Le Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) vous conseille et vous informe sur les différentes aides auxquelles vous pouvez prétendre. Il vous aide également dans vos démarches.

Ses principales missions :

- Les aides sociales obligatoires et facultatives
- Le RSA
- Les dossiers de surendettement
- Le logement – L’hébergement et aides au logement
- L’aide auprès des Personnes âgées

Emplacement

Adresse
3 bis rue Pierre Brossolette
Code postal
95130
Ville
Le Plessis-Bouchard

Repères

Horaires d'ouverture :
Lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h45
Mercredi de 8h30 à 12h45
Jeudi de 8h30 à 12h

Nos bureaux sont fermés le mercredi après-midi, le jeudi après-midi et le samedi matin.

Document(s)
Avis de publicité : Installation du conseil d'administration du service social
Contact

Tél. 01 34 13 71 39
Fax : 01 34 13 89 47
social@leplessisbouchard.fr

PDF

- Facebook share
-